

MYRIA + RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 31 janvier 2023

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 1400039

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Acteurs | 3 |
| Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... | 4 |
| Autres informations..... | 12 |
| Rapport d'activité de l'OPCVM maître « MYRIA RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES »... | 13 |
| Rapport certifié du commissaire aux comptes | 25 |

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Évolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 31 janvier 2023**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANEGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 350. 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5.800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : RSM PARIS représenté par Mohamed BENNANI

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : oui

CODE ISIN :

- part A : FR0013300100
- part I : FR0013300217

FONDS NOURRICIERS : Non

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de générer une performance annualisée nette de frais courants de 5% pour la part A et de 5,70% pour la part I sur la durée de placement recommandée en investissant dans des actions des entreprises des pays développés. Les critères de sélection de ces entreprises peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement des indices actions. La gestion étant discrétionnaire, l'OPCVM n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance d'un indice.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP n'a pas d'indicateur de référence en raison d'une gestion active totalement discrétionnaire et d'un univers d'investissement différent de celui des indices.

Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de la gestion mise en œuvre.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille est investi principalement sur les marchés actions cotés internationaux, mais pourra également acquérir des obligations cotées et des produits monétaires qui pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif en attente d'investissement. La fraction du portefeuille investie en parts et actions d'autres OPCVM et/ou FIA est limitée à 10 % de l'actif.

L'univers d'investissement du fonds est essentiellement constitué d'entreprises cotées sur les marchés européens et d'Amérique du Nord. La détention d'actions dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'Euros à la date d'acquisition, est limitée à 25% de l'actif net du fonds. Le FCP pourra investir jusqu'à 20% de son actif net en actions de pays émergents et jusqu'à 5% en dette émergentes. Les positions en devises autres que l'Euro pourront faire l'objet d'une couverture de change, au moyen de contrats de change à terme ou d'options. L'équipe de gestion peut cependant considérer qu'une devise est attractive et ainsi ne pas couvrir le risque de change.

La sélection d'actions cotées privilégie les titres présentant le meilleur couple rendement/risque au regard de critères établis par la Société de Gestion avec le concours de River 31 Capital Partners. Cette approche est fondée sur une analyse fondamentale approfondie permettant d'estimer la valeur intrinsèque de sociétés.

Le processus d'investissement se décompose en deux étapes complémentaires :

- (i) une sélection de titres présentant une forte décote par rapport à leur valeur intrinsèque,
- (ii) une construction du portefeuille en fonction des convictions de l'équipe de gestion, de l'ampleur de la décote et de la liquidité des titres.

Les sociétés sélectionnées seront considérées comme des leaders présentant un avantage concurrentiel dans leur secteur d'activité respectif sur la base des critères d'évaluations propres à la société de gestion. Le comportement de leur Directions sera également pris en considération notamment vis-à-vis de la gouvernance de leur société. De plus, la gestion analysera les prix d'achat présentant une décote importante par rapport à la valeur intrinsèque. Cette décote est souvent obtenue quand un doute s'établit sur la société ou sur le secteur, ou lors d'évènements particuliers tels spin-off, restructuration, démutualisation.

La gestion sélectionnera un nombre limité d'émetteurs dans son univers d'investissement ce qui pourra entraîner une concentration du portefeuille sur un nombre limité de lignes. La pondération des valeurs dans le portefeuille est déterminée selon les convictions de l'équipe de gestion. Considérant que l'investissement s'assimile à un partenariat sur le long terme, l'équipe de gestion prévoit un taux de rotation faible du portefeuille. Aucune obligation de répartition géographique ou sectorielle, ni aucune limite de capitalisation n'est imposée.

L'exposition aux marchés actions pourra être ramenée à 0% en cas de forte volatilité soit par l'utilisation d'instruments financiers à terme, soit par la vente des actions détenues en direct.

Les produits dérivés seront utilisés à des fins de couverture et/ou d'exposition en fonction des anticipations du gérant. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode de l'engagement.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

INFORMATION RELATIVES AU REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. Il ne promeut aucun investissement durable : ni d'objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans la stratégie d'investissement et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité. La stratégie de gestion de ce fonds est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE du FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque de marché**

La fluctuation du cours des actions peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du FCP. Le risque de marché est le risque d'une baisse générale du cours des actions. Le FCP peut présenter un risque actions en raison notamment de son investissement indirect en petites et moyennes capitalisations. Cependant, ce type d'investissement ne sera pas prédominant dans la gestion de ce fonds.

➤ **Risque actions**

Il s'agit du risque de baisse, des actions et/ou des indices, lié à l'investissement et/ou à l'exposition du portefeuille en actions ou à des indices. En cas de forte hausse des marchés actions, la hausse de la valeur liquidative du FCP sera moindre que celle du marché. Risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations : les investissements du FCP sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

➤ **Risque de taux**

En raison de sa composition, le FCP peut être exposé à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être investi en produits de taux d'intérêt. En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du FCP. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en dé corrélation des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

➤ **Risque de perte en capital**

Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

➤ **Risque de surexposition**

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 100% de l'actif net) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion peut utiliser des instruments financiers à terme et/ou de gré à gré, ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de couverture**

Il existe un risque que la stratégie de couverture du portefeuille aux différents risques des marchés actions, taux et change auquel est exposé le fonds ne soit pas optimale, entraînant une baisse potentielle de la valeur liquidative du fonds.

➤ **Risque lié aux marchés des pays émergents**

Le portefeuille pourra être investi dans les pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

- Actions et titres assimilés donnant accès au capital

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de tout type de taille de sociétés avec une prépondérance sur les entreprises de moyennes et grandes capitalisations Européennes et d'Amérique du Nord. La limite maximale d'exposition aux petites capitalisations (inférieure à 500 millions d'Euros à la date d'acquisition) sera de 25 % de l'actif net. Les titres seront libellés en toutes devises locales et plus particulièrement en dollars.

Le portefeuille du FCP pourra être investi dans des actions et titres assimilés admis à la négociation sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays

émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 20 % de l'actif net du FCP.

- Titres de créances et instruments du marché monétaire détenus en direct

En vue de permettre au gestionnaire financier une diversification des placements et dans l'attente d'investissements futurs, l'actif du FCP pourra également comprendre des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro. Ces actifs peuvent comprendre :

- des emprunts souverains, à savoir des instruments financiers émis ou garantis par un État membre de l'OCDE, par des collectivités territoriales d'un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou par un organisme international à caractère public dont font partie un ou plusieurs États membres de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen;
- des titres émis par des émetteurs du secteur privé en vue de bénéficier d'un rendement supérieur à celui des emprunts souverains.

Dans le cas où le gestionnaire financier investirait en titres de créance ou en obligations directement, il procéderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agences de notation.

Répartition dette publique/ dette privée : aucune contrainte n'est imposée au gestionnaire financier.

Duration : aucune contrainte n'est imposée sur la duration des titres choisis par le gestionnaire financier.

Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de 0 à + 1.

Les titres de créances et instruments du marché monétaire pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP.

- Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européen
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étranger

La détention d'OPCVM et/ou de FIA, d'OPC indiciels cotés (ETF ou trackers) pourra atteindre 10% de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du FCP ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP utilisera des instruments financiers à terme dont l'engagement en résultant peut être évalué par la méthode du calcul de l'engagement. Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés et/ou de gré à gré, français et/ou étrangers, autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant (pour les contrats d'instruments financiers uniquement) ou conclure des contrats financiers.

Le FCP peut recourir aux instruments et contrats suivants :

- futures sur actions, taux, change, volatilité, indices ;
- options listées sur actions, taux, crédit, change, volatilité, indices ;

- swaps sur actions et indices.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- de réaliser l'objectif de gestion, en s'exposant aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement ;
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises. Cette couverture pourra cependant s'avérer imparfaite.

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir ou octroyer les garanties mentionnées à l'article L. 211-38 du code monétaire et financier conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Ces garanties pourront ainsi être des espèces, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un membre de l'OCDE, des actions, des parts d'OPC à liquidité quotidienne, etc. Ces garanties feront l'objet de décote adaptée à chaque catégorie d'actifs conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Les garanties reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.

Le FCP pourra également recevoir en garantie, jusqu'à 100% de son actif net, des titres émis ou garantis par des États membres de l'OCDE conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Dans ce cadre, le FCP pourra recevoir en garantie des titres émis ou garantis par un seul État membre de l'OCDE éligible.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement ;
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

➤ **Liquidités**

L'OPCVM pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

➤ **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du Fonds, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie de l'OPCVM dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

➤ **Total Return Swaps (TRS)**

Le portefeuille du FCP ne comportera pas de Total Return Swaps (TRS).

CHANGEMENTS INTERVENUS

1^{er} février 2022

- Mise à jour des performances ainsi que les commissions de mouvements

3 octobre 2022

- Changement du Commissaire aux comptes Monsieur Fabien CREGUT est remplacé par Monsieur Mohamed BENNANI

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2022.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2022, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2022 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2022 : 1 035 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 619 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 415 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 820 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 214 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais de gestion

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|--|------------------------------------|--|
| Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services * | Actif net | Part A : 1,50 % TTC maximum Part I : 0,80 % TTC maximum |
| Frais administratifs externes à la société de gestion | Actif net | Part A : 0,30 % TTC maximum Part I : 0,30 % TTC maximum |
| Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | Non significatif ⁽¹⁾ |
| Prestataires percevant des commissions de mouvement 100% Dépositaire (pour le traitement des ordres) | Prélèvement sur chaque transaction | De 18,24 euros à 150 euros TTC selon la transaction et en fonction de la zone géographique (voir tarification ci-dessous**). |
| Commissions de surperformance | Actif net | 10% TTC au-delà d'une performance nette annualisée supérieure à 5% pour la part A et 5,70% pour la part I |

(1) L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés.

Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

** **Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres :**

| Prestations & conditions tarifaires | ESES | Zone 1 | Zone 2 | Zone 3 | Zone 4 |
|--|-------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Frais de transaction (R/I ou S/R) | 10 € | 25 € | 45 € | 100 € | 150 € |
| Instruction manuelle ou réparée | 5 € | 5 € | 5 € | 5 € | 5 € |

ESES : France, Belgique, Pays-Bas.

Zone Groupe 1 : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, Etats-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.

Zone Groupe 2 : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Hongrie, Taiwan.

Zone Groupe 3 : Mexique, Russie, République Tchèque.

Zone Groupe 4 : Qatar.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 31/01/2023 est de :

- 1,83% pour la part A
- 1,13% pour la part I

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPC est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF. Le niveau maximal de l'engagement de l'OPCVM ne pourra dépasser une fois son actif net.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants : capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par la Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPATIBILITE DE L'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

LE POURCENTAGE D'EXPOSITION SOUS-JACENTE ATTEINTE AU TRAVERS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS S'ÉLÈVE À : 0%

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« MYRIA RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM

FEVRIER 2022 - JANVIER 2023

FÉVRIER 2022

Le mois de février a été marqué par le retour de la guerre sur le continent européen, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Pourtant, dès le début du mois, la diplomatie européenne s'était activée, le Président Macron et le Chancelier Scholz allant jusqu'à Moscou pour tenter de convaincre Vladimir Poutine de faire baisser la pression militaire et de retirer les troupes qui encerclaient l'Ukraine. Si les européens avaient l'espoir que le Président Russe revienne à la raison, les Américains ont été beaucoup plus réalistes et ont, dès le 11 février, demandé à leurs ressortissants de quitter au plus vite l'Ukraine. Finalement, le 24 février, après avoir soufflé le chaud et le froid quant à ses intentions, le Président russe décidait dans la nuit d'une « opération militaire spéciale » sous le prétexte peu crédible de vouloir protéger sa population d'un encerclement, géographiquement impossible, par l'OTAN.

Ainsi, cette décision a eu pour conséquence de créer un choc politique et financier mondial, les occidentaux, notamment européens, étant écartelés entre la dénonciation de l'impérialisme russe et leur volonté de préserver leur accès aux matières premières telles que le gaz et le blé. Pour le moment, la solidarité à l'égard de l'Ukraine se traduit par la mise en place de sanctions économiques plus ou moins dures, visant à étrangler la Russie.

Sur le plan financier, ces tensions géopolitiques ont largement rebattu les cartes sur les marchés. Alors que depuis le début de l'année, les actions européennes avaient enfin le vent en poupe, le conflit russo-ukrainien a stoppé net leur avancée : en février, l'Eurostoxx 50 recule ainsi de 6%, et le CAC 40 de près de 5%. De plus, après un mois de janvier faste pour les banques européennes, ce sont sans surprise ces dernières qui ont subi les foudres des opérateurs, compte tenu de leurs expositions à l'est de l'Europe, en perdant près de 12% en février.

En conséquence, on perçoit que cette guerre a complètement changé les anticipations des investisseurs quant aux actions des banquiers centraux. C'est ainsi qu'en quelques jours, le rendement du 2 ans américain qui avait culminé à 1.6% le 23 février, a reflué violemment pour s'établir autour des 1.4%. Son alter ego allemand est lui passé sur février d'un pic sur le mois à -0.25% à un retour sur les niveaux de -0.50%. Ces mouvements erratiques prouvent que le marché ne croit plus en la possibilité pour les banquiers centraux d'implémenter leur programme de normalisation des taux d'intérêt, tel qu'envisagé il y a quelques semaines, dans le contexte actuel, malgré une inflation tenace. Enfin, sur le front des devises, le rouble s'effondre de plus de 25% sur le mois, tandis que le franc suisse remonte rapidement vers la parité avec l'euro.

Le fonds quant à lui perd un peu plus de 6%, pénalisé notamment par la mauvaise performance du titre Meta Platforms (Facebook). La société a publié début février des résultats supérieurs aux attentes mais a indiqué prévoir un ralentissement marqué de sa croissance au premier

trimestre 2022, sous l'effet d'une multitude de facteurs. La liste inclut un effet de change négatif, une base de comparaison très difficile, l'impact négatif de la nouvelle version d'IOS, mais également la concurrence accrue de Tik-Tok. Si les deux premiers effets sont par nature temporaires, les deux suivants posent questions. Dans ce contexte de marché, les investisseurs ont préféré ne pas prendre de risque. Nous estimons quant à nous que, même si le secteur devient plus concurrentiel, la société a les ressources pour s'adapter aux évolutions technologiques et aux préférences des utilisateurs (vidéos courtes). Par ailleurs, Meta bénéficie de plusieurs relais de croissance, notamment via Whatsapp et le metaverse. Au cours actuel, le titre se paye à des multiples nettement inférieurs au marché (Free-Cash-Flow yield supérieur à 5%, EV/EBIT inférieur à 12x), et ce malgré une croissance supérieure à 10%, des marges opérationnelles élevées, 50 milliards de dollars de liquidités au bilan, et un programme important de rachat d'actions.

Enfin, il nous semble important de mentionner que le portefeuille a une exposition minimale à l'Ukraine et à la Russie : pas de titre de ces deux pays, exposition européenne relativement faible, et quelques sociétés globales (Visa, Mastercard, Booking Holding) réalisant un faible pourcentage de leur chiffre d'affaires dans la région. Notre biais important en moyennes et grandes capitalisations américaines nous paraît, relativement parlant, assez défensif dans cette nouvelle crise.

MARS 2022

Le mois de mars a été marqué par une actualité intense provoquant de violentes secousses sur l'ensemble des marchés actions et taux. L'évolution de la guerre entre la Russie et l'Ukraine a bien sûr occupé la plus grande part des préoccupations des opérateurs. Alors que le Président russe avait parié une guerre-éclair, la résistance acharnée des Ukrainiens a invalidé la stratégie du Kremlin, ce qui a entraîné une chute du rouble à des niveaux abyssaux. Ainsi, tout au long du mois, la Russie a été mise au ban des nations et les sanctions économiques prononcées à son égard sont allées crescendo. Néanmoins, la Russie possède une pièce maîtresse sur le front économique dans la partie d'échecs diplomatique qu'elle dispute contre les pays de l'Union européenne et de l'Otan, c'est la dépendance des européens au gaz russe, Allemagne en tête. Elle l'a d'ailleurs utilisée pour exiger que ses clients règlent leur facture de matières premières en roubles, ce qui a eu pour effet de le faire revenir au niveau d'avant la crise. Ce conflit a déjà entraîné des répercussions très nettes sur l'inflation, notamment en Europe et ce phénomène a également engendré beaucoup de stress sur les marchés obligataires. Pourtant, l'issu de la réunion de la Réserve fédérale américaine du 16 mars dernier avait été plutôt bien accueillie. La hausse de 25 bps du taux directeur américain avait été vue comme le signal que la FED restera plutôt accommodante. Mais, les jours suivants la conférence de presse habituelle, les membres du FOMC ont commencé à hausser le ton dans les médias, signalant qu'une ou plusieurs hausses de taux de 50 bps pourraient intervenir lors des prochains comités pour juguler une inflation de plus en plus forte. Conséquence de ces interventions, la courbe des taux américains s'est massivement déformée pour devenir quasiment plate voire inversée. Et le taux de rendement du 2 ans, très dépendant des anticipations du marché a monté dans l'intervalle de plus de 100 bps. Enfin, du côté des pays émergents, les actions chinoises ont commencé par dévisser de plus de 30% avant de se reprendre sous l'action des autorités chinoises, gouvernement comme Banque centrale, qui ont adopté un discours beaucoup plus conciliant vis-à-vis des géants de la technologie cotés sur les marchés étrangers.

Sur le front obligataire, les performances sont largement décevantes, les indices composés d'emprunts d'états et privés de catégorie investissement perdant entre 2% et 3% selon les zones géographiques.

Les marchés actions finissent sans surprise en ordre dispersé : les indices européens affichent des performances proches de l'équilibre, tandis que les marchés américains, plus éloignés du

conflit, progressent de plus de 3%, et que les marchés émergents reculent de plus de 2%. Les disparités sectorielles étaient également significatives, le S&P étant tiré par les secteurs de l'énergie et des matières premières, de l'immobilier, des services aux collectivités, secteurs auxquels le Fonds, qui termine en légère hausse n'est pas exposé. Au sein du portefeuille, les performances des titres ont aussi fortement divergé. On notera le fort rebond de PagSeguro (+25.8%) grâce à la publication d'excellents résultats, ainsi que celui de Wix (+14.1%), Booking Holdings (+8.1%) et Amazon (+6.1%), mais également le bon parcours de Berkshire-Hathaway (+9.8%). A l'opposé, JD.com a chuté de 19.2% malgré une bonne publication, pénalisé par l'inquiétude sur le marché chinois, et Disney ainsi que Liberty Broadband ont tous deux perdus plus de 7%.

Nous avons en début de mois écarté Anthem et Wyndham Hotels sur des considérations de valorisation, et réduit notre exposition à la Chine en vendant Prosus. Ceci nous a permis d'augmenter la part de liquidité afin de pouvoir saisir de nouvelles opportunités dans un marché volatil.

AVRIL 2022

En avril, les marchés financiers ont été pris en étau par la guerre russe en Ukraine et par le changement des indications prospectives des banquiers centraux. Tout d'abord, sur le front du conflit aux portes de l'Europe, force est de constater que Vladimir Poutine s'est mis la quasi-totalité des nations à dos, exception faite de certains grands pays émergents comme la Chine. Et les chiffres macro-économiques publiés en fin de mois commencent à démontrer l'ampleur des conséquences de cette invasion. Ainsi, si la croissance trimestrielle française est ressortie nulle pour le premier trimestre de l'année, les Etats-Unis ont vu leur Produit Intérieur Brut reculer de 1,4% en rythme annualisé, du fait d'un accroissement du déficit extérieur et d'un écoulement des stocks plus important que prévu, signe que les pénuries ne sont pas en voie de se résorber. Mais ce sont, sans nul doute, les chiffres de l'inflation qui ont entraîné les conséquences les plus néfastes sur les marchés financiers. Ainsi, aux Etats-Unis, l'inflation publiée s'est affichée à 8,5% sur un an glissant, tandis que l'inflation cœur, c'est-à-dire sans les éléments volatils comme l'énergie et l'alimentation, s'établissait à 6,5%, s'éloignant toujours plus de la cible de la Réserve fédérale américaine. En Europe, la flambée des prix à laquelle on assiste est moindre, puisque l'inflation publiée et l'inflation cœur en zone Euro sont ressorties respectivement à 7,5% et 3,5%, bénéficiant des différentes mesures gouvernementales et autres boucliers tarifaires. Du fait des niveaux d'inflation et des discours des banquiers centraux, les mouvements de taux d'intérêt ont eu des comportements erratiques se traduisant par un véritable krach obligataire sur la partie longue des courbes européenne et américaine. Ainsi, depuis le début de l'année, les emprunts d'état de durée longue perdent en moyenne plus de 10%. Dans le même temps, l'avance des Etats-Unis dans la course à la normalisation des taux pour combattre l'inflation propulse le dollar à des sommets, le billet vert s'appréciant de quelque 5% sur le mois face à l'euro. Du côté des actions, le mois écoulé a été particulièrement difficile aux Etats-Unis, où le S&P 500 a chuté de presque 9%, son plus mauvais mois depuis mars 2020 et le pire mois d'avril depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le Russell 2000 perd également environ 10%. Quant au Nasdaq Composite, il baisse de plus de 13% et signe son plus mauvais début d'année depuis sa création en 1971. En effet, la valorisation des sociétés de technologie a été particulièrement pénalisée par la normalisation des taux d'intérêt et par l'appréciation des résultats du premier trimestre. Ainsi, Netflix a vu son cours dévisser de plus de 35% en une séance alors que la société perd des abonnés pour la première fois de son histoire. Le Fonds quant à lui perd également environ 9%, pénalisé par la baisse d'Alphabet (-18%), de Microsoft (-10%) et d'Amazon (-24%). Si cette dernière a annoncé des résultats et des prévisions mitigés, les deux premières avaient pourtant publié de bons chiffres : chiffre d'affaires en hausse de 26% à taux de change constant pour Alphabet et de 20% pour Microsoft. Nous continuons de penser que ces sociétés à forte croissance, à marges élevées et bénéficiant d'une position dominante constituent d'excellents investissements en période d'inflation, d'autant qu'après la baisse récente, elles se traitent à des multiples relativement raisonnables. Du côté des satisfactions, nous noterons les excellents résultats d'Anthem (assurance santé), mais également de Visa, Mastercard et Wyndham Hotels & Resorts, qui bénéficient à plein du rebond de l'industrie du tourisme. Enfin nous avons vendu en début de mois notre position dans Meta

Platform (Facebook) pour réduire l'exposition du portefeuille. Nous avons cependant l'intention de rétablir une position car nous estimons que sa croissance devrait re-accélerer au deuxième semestre, alors que le titre se traite à des niveaux extrêmement attractifs (11x l'EBIT attendu en 2023).

MAI 2022

Au cours du mois de mai, les marchés financiers ont une nouvelle fois été victime d'une grande volatilité, plongeant sous l'effet de l'actualité macroéconomique, géopolitique et micro-économique.

Sur le front macro-économique, on retiendra surtout les nombreuses interventions des banquiers centraux qui vont toutes dans le même sens. En Europe, un certain nombre de gouverneurs de la BCE ont pris la parole pour préparer les marchés à une amorce de normalisation des taux d'intérêt beaucoup plus rapide que prévu. En effet, la vigueur de l'inflation pourrait conduire l'institution de Francfort à sortir de la politique de taux négatif dès juillet prochain. Au Royaume-Uni, la Bank of England, si elle a remonté son taux directeur d'un quart de point, a douché les ardeurs des marchés financiers en prévoyant une récession économique en 2023. Et aux Etats-Unis, la Réserve fédérale américaine a accéléré le resserrement des conditions monétaires en remontant son taux directeur d'un demi-point, pour la première fois depuis le début du 21ème siècle. Néanmoins, les turbulences causées par ces actions concertées contre l'inflation ont été soudainement calmées par la publication des minutes de la réunion de la FED, le 25 mai, à la veille du week-end de l'Ascension, des futures hausses de taux de l'ordre de plus d'un demi-point semblant pour le moment écarté malgré les déclarations de certains membres du FOMC (Comité en charge de la définition de la politique monétaire).

Sur le front géopolitique, plus personne ne croit à une résolution rapide du conflit russo-ukrainien. Ainsi, les européens ont voté à la quasi-unanimité de nouveaux trains de sanction contre la Russie, tandis que les Etats-Unis ont voté un nouvel envoi d'armes en Ukraine pour un montant de 40 milliards de dollars. Mais c'est également la gestion de la crise sanitaire en Chine, avec une politique Zéro-COVID qui montre ses limites pourtant évidentes, qui a amplifié les mouvements de marchés. Néanmoins, le déconfinement prévu de Shanghai prévu pour le 1er juin a insufflé un certain soulagement, ce qui a permis aux actions chinoises de se reprendre lors de la dernière semaine du mois de mai.

Sur le front micro-économique, et comme souvent depuis plus de 6 mois, les révisions des prévisions des entreprises ont fréquemment entraîné des chutes en bourse importantes, notamment sur les valeurs technologiques américaines, ainsi que celles de la grande distribution. Ainsi, le 23 mai après la clôture, l'annonce par Snapchat d'un léger ralentissement de la publicité au cours du deuxième trimestre, a eu pour conséquence le dévissage de la valeur de la société de plus de 43%, entraînant dans son sillage tout le secteur des réseaux sociaux. De même les géants Walmart et Target ont connu leur plus fortes baisses quotidiennes (-11% et -25%, respectivement) depuis le fameux crash d'Octobre 1987, les deux entreprises ayant annoncé que la hausse significative du prix des matières premières et des coûts logistiques comprimerait fortement leurs marges à court terme.

Par ailleurs, Twitter et Tesla ont respectivement chuté de 19% et 16% du fait des atermoiements d'Elon Musk quant à son rachat de la messagerie instantanée.

Ainsi, sur le mois, les marchés affichent des performances disparates, selon les zones géographiques et les secteurs. En Europe, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 mettent fin à une série de 4 mois consécutifs en baisse pour afficher des performances positives, tirées par les secteurs bancaire (+8.4%) et pétrolier (+11.9%). A contrario, le Nasdaq perd à nouveau plus 2%, après avoir enchaîné 7 semaines consécutives de baisse, du jamais vu depuis 20 ans.

Enfin, du côté obligataire, les taux des emprunts d'états continuent leur remontée, l'Obligation assimilable du Trésor français s'affichant à 1.64% (contre 0% 6 mois auparavant) tandis que le 10 ans américain s'établit désormais à 2.84%.

Le fonds quant à lui perd environ 3%, avec des performances également très différentes selon les titres. Ainsi Liberty Broadband et JP Morgan reprennent plus de 10%, mais Wyndham Hotels et Salesforce perdent presque 9%, sans aucune nouvelle importante. Intercontinental Exchange chute de plus de 11% suite à l'annonce d'une acquisition importante, le marché rejetant actuellement toute prise de risques.

Comme discuté le mois dernier, nous avons rétabli une position dans Meta Platforms, estimant que sa croissance devrait re-accélérer au deuxième semestre, alors que le titre se traite à des niveaux extrêmement attractifs (11x l'EBIT attendu en 2023).

JUIN 2022

Décidément, les mois se suivent et se ressemblent et juin n'a pas fait exception à la règle en vigueur depuis le début de l'année. Ainsi, la plupart des marchés financiers, qu'ils soient obligataires, actions ou crypto, ont encore amplifié leur correction.

Sur le front macro-économique, les marchés financiers sont passés de la peur de l'inflation à la peur de la récession. Ce glissement sémantique, qui couvait depuis plusieurs mois sous l'effet des pénuries touchant parmi d'autres les secteurs technologique, industriel et alimentaire, et du conflit russo-ukrainien, a été provoqué par la hausse surprise de 75 points de base du taux directeur de la Réserve fédérale américaine le 15 juin dernier. Cette mesure inédite depuis plusieurs décennies a jeté un certain froid sur les marchés financiers qui commencent à croire que la Banque Centrale Américaine aura de plus de plus de mal à lutter efficacement contre une inflation en grande partie exogène tout en pilotant un atterrissage en douceur de l'économie.

Auparavant, lors de la dernière réunion de la Banque Centrale Européenne, Christine Lagarde avait reconnu travailler sur une première hausse du taux directeur de 0.25% en juillet et envisager jusqu'à 0.50% de remontée en septembre prochain, signe que l'environnement de taux négatifs est désormais derrière nous. Depuis lors, les chiffres d'inflation publiés dans la zone euro ne sont pas plus rassurants : plus de 10% en Espagne, presque 6% en France, qui a prévu des mesures budgétaires pour un total de près de 50 milliards d'euros pour lutter contre l'inflation. Seule l'Allemagne a publié une inflation légèrement moindre que le mois précédent mais à 7.6% tout de même.

En conséquence de cette ambiance morose, les différentes enquêtes de confiance des consommateurs sont toutes orientées à la baisse, certaines reflétant un pessimisme très fort. Ainsi celle de l'université du Michigan atteint son niveau le plus faible depuis sa création en 1977, ce qui n'est pas de bon augure pour la croissance future. En effet, la consommation compte pour près de 70% dans la constitution du PIB des économies développées.

Au cours du mois, la seule éclaircie dans cet amoncellement de nuages est venue de la Chine, qui a décidé du déconfinement des principales villes du pays au début du mois, ce qui offre des perspectives quant à la résolution prochaine des difficultés d'approvisionnement des entreprises.

Les marchés affichent donc des performances difficiles sur le mois. Du côté obligataire, les taux des emprunts d'états continuent leur remontée, le 10 ans américain s'établissant désormais à 3.01%, après avoir coté tout proche de 3.50%. Depuis le début de l'année, les indices obligataires affichent des performances parfois pires que celles des actions, avec des baisses comprises entre 9 et 20% selon le risque des émetteurs sous-jacents (d'emprunts d'état jusqu'aux obligations convertibles) et les maturités des emprunts.

Quant aux actions, en Europe, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 chutent de plus de 8% en juin, plombés par les secteurs bancaire (-13%) et pétrolier (-10%). Outre Atlantique, la baisse est similaire, le S&P500 et le Nasdaq Composite perdant entre 8% et 9%. Le S&P 500 enregistre d'ailleurs son plus mauvais début d'année depuis 1970, alors que le Nasdaq perd lui presque 30% sur la période.

Le fonds perd également plus de 8%, pénalisé par la chute des valeurs financières, mais également de celles liées au tourisme (Booking Holding, Wyndham Hotels, Disney), malgré un été 2022 qui s'annonce comme un record absolu pour le secteur. De manière relativement surprenante, un certain nombre de nos sociétés en portefeuille (Alphabet, Liberty Broadband, Facebook/Meta) se traitent aujourd'hui à des

multiples sensiblement inférieurs à ceux atteints au plus fort de la crise Covid en mars 2020, ce qui nous semble particulièrement injustifié.

Nous avons par ailleurs profité de la baisse relativement indiscriminée pour investir une partie des liquidités du fonds sur trois nouvelles positions :

- Netflix, leader mondial du streaming vidéo, dont le cours a chuté de presque 75%, et qui se traite aujourd'hui à un multiple très raisonnable de 12x l'EBIT 2023,
- Otis Worldwide, leader mondial des ascenseurs, dont 80% des profits sont générés par l'activité de maintenance, indispensable à la sécurité et au bon fonctionnement des immeubles,
- Enfin S&P Global, première agence de notation de crédit au niveau mondial, mais également un des leaders incontournables sur la fourniture d'indices, avec notamment le S&P500 et le Dow Jones.

Ces trois sociétés sont de grande qualité, extrêmement bien positionnées sur leur marché, et génèrent de solides retours sur capitaux employés.

JUILLET 2022

Le mois de juillet 2022 a marqué un net coup d'arrêt à la baisse des marchés financiers, qui ont par conséquent fortement rebondi, certains effaçant même les performances catastrophiques du mois de juin.

Pour autant, la volatilité a encore été très élevée, notamment lors de la première quinzaine de juillet.

Sur le front politique, l'Italie est revenue sur le devant de la scène européenne. La coalition de Mario Draghi a en effet volé en éclats sous les coups de boutoir du Mouvement 5 étoiles, le contraignant à présenter sa démission au Président Mattarella. Au Royaume-Uni, Boris Johnson a également été contraint à la démission, la pression des différentes affaires ayant conduit la plupart de ses ministres à claquer la porte du gouvernement.

Par ailleurs, la pression de Vladimir Poutine sur les pays européens s'est encore accrue via la limitation drastique des exportations de gaz. Pour le moment, le robinet n'est pas tout à fait coupé, le gazoduc Nord Stream 1 fonctionnant à seulement 20% de ses capacités, les Russes prétextant des problèmes de maintenance sur les turbines.

Dans cette ambiance chargée, la réunion de la Banque centrale européenne qui s'est tenue le 21 juillet a permis aux intervenants d'être rassurés sur plusieurs points. Tout d'abord, Mme Lagarde a convaincu sur le nouvel outil anti-fragmentation élaboré par ses services, notamment pour empêcher que les taux de rendement des emprunts d'Etat italien ne dérivent trop à la hausse. Ensuite, la sortie de la politique de taux négatif, par la remontée du taux directeur de 50 points de base, a finalement contribué à rassurer les marchés sur la volonté de l'institution de Francfort de lutter à la fois contre une inflation désormais galopante sans toutefois trop pénaliser une croissance désormais atone sur le Vieux Continent.

Outre-Atlantique, la saison des résultats des sociétés a battu son plein et, les attentes ayant beaucoup baissé, les investisseurs ont eu tendance à voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Si les résultats de Snapchat ont réellement déçu, le titre perdant plus de 38% le jour de l'annonce, les autres publications ont finalement été bien mieux perçues par les marchés, notamment celles de Microsoft, Netflix, Amazon ou encore Alphabet.

Mais ce qui a paradoxalement rassuré les investisseurs, c'est le fait que les Etats-Unis soient officiellement en récession, alors que la normalisation des taux d'intérêt voulue par la Réserve fédérale américaine est toujours en cours. Les opérateurs misent sur le fait que compte tenu de l'arrêt actuel de l'économie, la Banque centrale n'aura pas besoin d'aller trop loin dans la remontée de son taux directeur et qu'elle pourra même être forcée à entamer un cycle inverse dès l'année prochaine.

Les marchés actions affichent ainsi sur le mois des performances inédites depuis le début de l'année. En Europe, les principaux indices reprennent entre 7 et 9%, alors qu'aux Etats-Unis,

le S&P 500 bondit de plus de 9% et le Nasdaq de plus de 12%. En revanche, sur le mois, les marchés émergents font du surplace, pénalisés par la forte hausse du dollar américain. Le Fonds quant à lui termine le mois en hausse de plus de 7%, grâce notamment aux bons résultats de Microsoft, qui résiste très bien à la crise actuelle, mais également aux chiffres rassurants publiés par Amazon et Netflix. Après quelques trimestres difficiles post-Covid, la croissance des deux groupes semble réaccélérer, comme nous l'attendions, et les deux titres ont rebondi de presque 30%.

AOÛT 2022

Le mois d'août 2022 s'est distingué par une actualité géopolitique et économique très chargée qui a finalement marqué le retour d'une hausse de la volatilité des marchés financiers. Tout d'abord, la guerre russo-ukrainienne, a encore largement occupé l'actualité, et ce sont notamment les bombardements autour de la centrale de Zaporijia qui ont ravivé les craintes d'un accident nucléaire de type Tchernobyl. Par ailleurs, dans les tous premiers jours du mois, la visite de Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des Représentants américains et 3ème personnage de l'Etat, à Taïwan a provoqué une réaction virulente des autorités chinoises, qui ont décidé de spectaculaires manœuvres militaires autour de l'Ile. Cette crise dans l'ex-détroit de Formose, s'est prolongée tout au long du mois avec l'arrivée de deux navires de guerre américains dans la zone pour signifier l'engagement des Etats-Unis envers un statu quo politique qui prévaut depuis 1949. Ces conflits, armés ou plus ou moins larvés, auxquels s'est ajoutée une crise climatique majeure, avec 33 jours de canicule en Europe et des inondations destructrices au Pakistan, n'ont pourtant exercé qu'une influence modeste sur les marchés, qui ont continué à progresser jusqu'au 15 août dans la lignée du mois précédent, animés par les données macroéconomiques et les publications de résultats.

Et il est vrai que la première quinzaine a été encourageante sur de nombreux indicateurs, notamment aux Etats-Unis. Alors que la première puissance mondiale est officiellement en récession, du fait de deux trimestres consécutifs de croissance négative, l'économie américaine a montré des signes de résilience impressionnants. Ainsi, les créations nettes d'emploi sont ressorties en forte hausse, avec plus d'un demi-million de postes créés au mois de juillet, le taux de chômage s'est affiché à un plus bas historique à 3.5% de la population, et même l'inflation a commencé de décélérer à +8.7% en glissement annuel contre +9.1% au mois de juin. En conséquence, les opérateurs ont fait le pari que la Réserve fédérale américaine allait probablement ralentir le rythme de hausses de son taux directeur. Las ! Lors du traditionnel Symposium de Jackson Hole, Jerome Powell, dans sa courte intervention du 26 août, a douché les espoirs des places financières en affirmant que la Banque centrale américaine devrait certainement devenir restrictive dans sa politique monétaire afin de calmer la vigueur de l'inflation. Aussi, depuis lors, les marchés ont entamé un nouveau cycle de baisse violente, précipitant les performances mensuelles en territoire négatif. Enfin, le 31 août, ont été divulgués les chiffres d'inflation dans les pays de la zone euro : si l'inflation française a été moins forte que prévu à 6,5% sur un an, celle de la zone euro dans son ensemble a bondi de plus de 9% sur la même période, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à durcir son action et probablement remonter son taux directeur de 50, voire 75 bps lors du Conseil des Gouverneurs de septembre prochain.

En synthèse, les indices européens finissent donc logiquement le mois en berne, l'Eurostoxx 50 et le CAC40 reculant tous deux de plus de 5%. Outre-Atlantique, le SP500 et le Nasdaq finissent également dans le rouge cédant plus de 4%.

Du côté des taux d'intérêt, le mois a été également très difficile, le rendement de l'emprunt à 10 ans américain se tendant de plus de 50 bps (les prix baissent quand les taux montent), à l'instar de l'OAT 10 ans française qui voit son rendement passer de 1.38% à 2.15%. Ainsi, les indices obligataires de catégorie investissement affichent sur le mois des performances négatives similaires voire pires que celles des actions.

Le fonds quant à lui perd un peu plus de 3%, pénalisé par la macro-économie, alors que les résultats des entreprises en portefeuille étaient plutôt rassurants. Nous noterons notamment les excellentes

publications de Disney et de Booking Holdings, dont les chiffres d'affaires sur le trimestre écoulé dépassent nettement ceux de 2019, et ce pour la première fois. Par ailleurs, PagSeguro continue sa forte croissance, avec un chiffre d'affaires en progression de 66%, entraînant un rebond du titre de plus de 40%.

SEPTEMBRE 2022

2022 est décidément une « Annus Horribilis », pour reprendre la célèbre expression de la Reine d'Angleterre, décédée le 8 septembre dernier. Et le mois de septembre ne fait que confirmer cette impression de krach boursier que nous vivons depuis le début de l'année.

Sur le plan politique, le Royaume-Uni a vraiment occupé le devant de la scène en ce mois de septembre 2022. En effet, ce n'est pas l'avènement du Roi Charles III à la suite des funérailles itinérantes de la Reine qui ont retenu l'attention des intervenants, mais plutôt le remplacement de Boris Johnson par Liz Truss qui a eu les faveurs du Parti Conservateur. Cette dernière, afin de contenir l'inflation des prix de l'énergie pesant sur les ménages et les petites entreprises britanniques, a annoncé un plan de mesures fiscales combinant à la fois un prix maximal sur l'énergie mais également des baisses d'impôts massives, notamment pour les plus riches contribuables, s'élevant au total à 150 milliards de livres sterling financés par la dette. De manière simultanée, les marchés financiers ont défié la nouvelle Première Ministre, précipitant la Livre à un plus bas historique contre le dollar et envoyant le rendement de l'emprunt à 30 ans aux alentours des 5% annuels, forçant la Banque d'Angleterre à remettre au goût du jour les achats d'obligations pour éteindre l'incendie.

Ailleurs en Europe, les Italiens ont décidé de confier leur avenir à la coalition des droites extrêmes emmenée par Georgia Meloni, dirigeante du parti postfasciste Fratelli d'Italia. Alors qu'on pouvait redouter un test grandeur nature des nouvelles mesures anti-fragmentation de la zone euro élaborée par la Banque centrale européenne, cette dernière n'a pas eu besoin de les mettre en œuvre pour le moment, les marchés financiers n'ayant pas franchi le Rubicon que constituent les 250 points de base d'écart entre les taux à 10 ans italien et allemand. Sur le plan macro-économique, ce sont toujours les publications analysées par le prisme de l'inflation constatée et future qui influencent principalement les marchés. Ainsi, alors que l'inflation publiée aux Etats-Unis était en baisse pour le deuxième mois consécutif, l'inflation cœur, c'est-à-dire l'inflation hors éléments volatils comme l'énergie ou l'alimentation, a à nouveau progressé. Cette hausse a été interprétée comme le signal de la transmission de l'inflation aux salaires ce qui a conduit les opérateurs à mettre à jour leurs prévisions sur les taux d'intérêt. En conséquence, alors que les marchés obligataires s'accordaient sur un taux terminal autour de 4%, ils anticipent désormais que la Réserve fédérale américaine pourrait monter son taux directeur jusqu'à 4,75%. En Europe, l'inflation publiée est quant à elle toujours en hausse d'un mois sur l'autre et a même franchi la barre des 10% en septembre, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à poursuivre son cycle de hausse des taux plus longtemps qu'espéré. Pour autant un certain nombre d'indicateurs montrent un début de baisse des prix sur une multitude de biens et services. Outre le prix du pétrole, revenu à ses niveaux de début d'année, on notera pelle-mêle la baisse marquée du prix du gaz naturel en Europe (-44% sur un peu plus d'un mois), ainsi que du blé (-28% depuis mai), mais également des voitures d'occasion aux Etats-Unis (-13% depuis janvier) et du fret maritime (-59% depuis janvier). La hausse importante des taux d'emprunts commence aussi à avoir une incidence sur les prix de l'immobilier, notamment aux Etats-Unis, où le prix des maisons a baissé d'environ 2% cet été, la correction la plus importante depuis 2009.

Sans surprise donc, les marchés financiers ont connu un mois de septembre exécrable. Du côté obligataire, les indices n'en finissent pas de dévisser, effaçant au passage des années de performance. Ainsi, les emprunts européens de catégorie investissement perdent 3,7% tandis que leurs équivalents américains baissent de plus de 4,3%. Depuis le début de l'année, les baisses sont de l'ordre de 15% en moyenne. Les mouvements sont aussi importants sur les devises, l'Euro enfonçant en fin de mois le seuil symbolique de la parité par rapport au dollar US pour atteindre des niveaux jamais vus depuis 20 ans. Sur le front des actions, c'est la bérézina. Soutenu par la faiblesse de l'Euro, le Stoxx 600 affiche tout de même une baisse de 6.5%, tandis que les marchés émergents plongent de près de 12% en dollar et que les indices américains s'effondrent de plus de 9% pour le S&P 500 et même de 10,50% pour le Nasdaq composite. En baisse entre 25 et 33% en 2022, ceux-ci semblent d'ailleurs bien partis pour connaître leur pire année depuis 2008.

Le fonds quant à lui enregistre une baisse d'environ 10%, alors que tous les titres perdent du terrain, à l'exception de Netflix, en hausse de 5%. Liberty Broadband chute notamment 27%, alors que les résultats financiers restent solides, le marché s'inquiétant d'une concurrence accrue et d'une hausse du coût de la dette. Celle-ci s'étale pourtant sur 40 ans, avec 85% de taux fixes, et peu de refinancement à prévoir avant 2025. Malgré tout, dans cet environnement particulièrement anxiogène, les investisseurs ont vendu massivement, portant le Free-Cash-Flow yield sur le titre à plus de 15%, ce qui nous semble particulièrement attractif. Nous avons profité des baisses importantes en fin de mois pour investir à nouveau sur Eiffage (BTP et concessions), CTS Eventim (leader européen de la billetterie de spectacle), ainsi qu'Adobe (leader mondial du logiciel créatif). Adobe notamment allie croissance et très fortes marges (92% de marge brute, 37% de marge opérationnelle), génère une importante trésorerie libre et n'a pas de dettes. Après une chute de 60% en moins d'un an, le titre se traite actuellement au niveau des plus bas de mars 2020 et surtout à des multiples raisonnables pour la première fois en 10 ans.

OCTOBRE 2022

En octobre 2022, les marchés financiers actions ont connu un rebond massif, notamment sur les deux dernières semaines du mois, soutenu par l'accalmie sur le front obligataire.

Sur le plan politique, c'est à nouveau le Royaume-Uni qui a fait la une, avec le record de brièveté au pouvoir établi par la Première ministre britannique Liz Truss, contrainte de démissionner le 21 octobre après le krach obligataire et de change provoqué par son « mini-budget », qui aurait pu mettre au tapis les fonds de pension du Royaume-Uni. Elle a ainsi été remplacée par Rishi Sunak qui a été chargé par le roi Charles III de former le nouveau gouvernement.

Ces événements n'ont pas été sans conséquences financières, les taux d'intérêt britanniques ayant spectaculairement baissé entre le 14 octobre et la fin du mois de l'ordre de 100 points de base, effaçant ainsi le psychodrame provoqué par Mme Truss.

Cette accalmie s'est répandue à l'ensemble des pays développés : le rendement du 10 ans français par exemple, après avoir tutoyé le niveau de 3%, s'est finalement détendu de plus de 30 points de base à la fin du mois, comme pour son équivalent allemand. Ce mouvement n'a d'ailleurs pas été remis en cause par la hausse, certes attendue, de 75 points de base du taux de dépôt de la BCE le 27 octobre dernier. Aux Etats-Unis enfin, la décrue des taux obligataires a été de 20 points de base, les marchés financiers anticipant une nouvelle hausse de 75 points de base du taux Fed le 2 novembre, ce qui le porterait autour de 4%.

Du côté des actions, les marchés ont eu à digérer une avalanche de résultats, de part et d'autre de l'Atlantique. Si les grandes sociétés de technologie ont continué d'afficher une croissance organique relativement solide, elles ont néanmoins souffert d'une combinaison de plusieurs facteurs : hausse importante du dollar, budgets publicitaires en baisse dans le cas de Meta et Alphabet, et hausse des coûts liée aux investissements significatifs réalisés depuis 2 ans, qui compriment les marges à court-terme. En revanche, les valeurs des secteurs du luxe et du tourisme ont généralement publié des résultats très supérieurs aux attentes, et ne montrent pas le moindre signe probant de ralentissement de leur activité. Enfin, sans surprise, les grandes sociétés énergétiques, comme TotalEnergies, ont annoncé des profits trimestriels record, du fait d'un prix du baril relativement élevé, et surtout d'un dollar américain toujours aussi fort contre les principales devises.

En résumé, les marchés financiers ont affiché en octobre un rebond salutaire. Ainsi, le STOXX Europe 600 s'adjuge plus de 6% de hausse, pour des progressions respectives de 8 et de 4% pour les indices S&P 500 et Nasdaq. Seule ombre au tableau, les marchés des actions des pays émergents qui perdent à nouveau plus de 3% en dollar, pénalisés par la volonté du Président chinois, Xi Jinping, réélu pour la troisième fois à la tête de pays, de réguler « les revenus excessifs » pour atteindre l'objectif de « prospérité commune ».

Le fonds quant à lui progresse de presque 7%, avec des performances très hétérogènes au sein du portefeuille. Si les valeurs de technologie ont généralement sous-performé, les titres des sociétés financières ont gagné plus de 20% en moyenne. Elles bénéficient de la hausse des taux d'intérêts, mais également des dépenses des ménages, qui restent soutenues. Brighthouse Financials gagne ainsi plus de 30%, malgré un PER qui reste inférieur à 4x. Du côté du tourisme, Wyndham Hotels s'adjuge presque

24%, ayant annoncé un revenu par chambre supérieur de 11% au niveau de 2019, malgré un taux de remplissage légèrement plus faible.

NOVEMBRE 2022

En novembre 2022, les marchés financiers actions ont continué sur leur lancée du mois précédent et ont amplifié leur reprise, considérant que les banquiers centraux étaient en train de gagner leur combat contre l'inflation.

Sur le plan politique, les résultats des élections de mi-mandat – tant redoutées par les présidents en place – ont démontré une grande résilience des démocrates, face à des républicains qui n'ont pas pu mettre la main sur le Congrès. En effet, le peuple américain n'a que très partiellement entendu les appels tonitruants de l'ancien Président Donald J. Trump et n'a accordé qu'une courte victoire aux Républicains dans leur conquête de la Chambre des Représentants. En revanche, le Sénat reste aux mains des Démocrates, qui gagnent même un siège supplémentaire par rapport à la situation précédente.

Par ailleurs, le dernier G20 qui s'est tenu en Indonésie a permis de faire bouger des positions a priori figées quant au conflit russo-ukrainien. Ainsi, le Président chinois Xi Jinping s'est légèrement rapproché de la vision occidentale et a déclaré s'opposer fermement à une instrumentalisation des produits alimentaires et de l'énergie, ce qui a été interprété comme une critique voilée de l'action du Président russe. Par ailleurs, les autorités chinoises semblent opter pour un assouplissement de leur politique de « zéro-Covid », ce qui permettrait de relancer l'économie du pays.

Mais c'est sans conteste la faillite de la plateforme d'échange de cryptomonnaies FTX, considérée jusqu'alors comme l'une des plus sûres, qui a fait couler le plus d'encre. L'ampleur du scandale que constitue cette banqueroute est encore inconnue, mais il est d'ores et déjà certain que le fondateur et PDG de FTX a utilisé et perdu plus d'un milliard de dollars appartenant à ses clients pour financer sa propre société Alameda enregistrée aux Bahamas. L'effondrement de FTX est resté néanmoins circonscrit à la sphère des cryptoactifs, mais a entraîné des répercussions importantes sur d'autres plateformes de premier plan.

Du côté des marchés financiers plus traditionnels, en revanche, l'optimisme est toujours de rigueur. Les chiffres d'inflation publiés ont montré des signes d'accalmie rapide, tandis que les banquiers centraux américains ont commencé à infléchir leurs discours, mettant du baume au cœur des investisseurs. En conséquence, le rendement du 10 ans français s'est encore détendu de près de 30 points de base en novembre, tandis que son équivalent allemand en perdait plus de 20. Aux Etats-Unis, la décrue des taux obligataires aura été de plus de 40 points de base, tant les marchés semblent jouer la fin prochaine de la normalisation des taux d'intérêt face au risque d'une potentielle récession.

Du côté des actions, les marchés ont pu à loisir profiter du reflux des taux d'intérêt, de la forte baisse des matières premières (notamment du pétrole) et du retour en grâce de l'euro qui a repris plus de 5% face au dollar. Dans ces conditions, le Stoxx 600 s'adjuge 6.75% de hausse, alors qu'aux Etats-Unis, les indices S&P 500 et Nasdaq progressent de plus de 4% en dollar, mais font du surplace en euro. Et une fois n'est pas coutume, la palme du retour en force revient aux marchés actions des pays émergents qui rebondissent de près de 15% en dollar sur le mois, bénéficiant largement de l'envolée de près de 30% des actions chinoises dans cette même devise.

Le fonds quant à lui progresse d'un peu plus de 4%, porté notamment par le rebond de plus de 50% des actions du numéro deux chinois du e-commerce, JD.com, mais pénalisé par la faiblesse du dollar. Face aux incertitudes persistantes, nous avons profité de ce net rebond des marchés pour augmenter la diversification du portefeuille ainsi que son exposition aux secteurs plus défensifs de la santé et des biens de consommation courante notamment.

DÉCEMBRE 2022

En décembre 2022, les marchés financiers actions sont violemment repartis à la baisse, pénalisés essentiellement par le maintien d'un discours et d'une politique monétaire extrêmement ferme de la part des principales banques centrales.

Sur le plan politique, la volte-face des autorités chinoises quant à la politique Zéro-Covid a eu des effets mitigés. En effet, la réouverture de la Chine s'est faite sous la pression de la rue, qui n'en pouvait plus des confinements interminables et qui commençait à demander ouvertement la démission du Président

à vie. Mais, après que la plupart des gouvernements ont salué cette décision, les failles du système de santé chinois sont apparues au grand jour. Ainsi, alors que la Chine avait impressionné en 2020 avec la construction d'hôpitaux en un temps record (6 jours !) pour faire face à l'épidémie de Coronavirus, c'est désormais l'ensemble des infrastructures hospitalières qui se retrouve submergé par une vague de contamination qui pourrait conduire à près de deux millions de morts d'ici à la fin du mois d'avril. Par ailleurs, on voit fleurir de nouvelles restrictions à l'entrée des pays occidentaux pour les voyageurs chinois, l'efficacité de la vaccination étant pour le moins sujette à caution.

Les marchés financiers ont donc broyé du noir au cours du dernier mois de l'année. Il faut dire que si les chiffres d'inflation publiés de part et d'autre de l'Atlantique ont pu avoir un effet rassurant - on constate une décélération rapide de la hausse des prix à la consommation - les interventions des banquiers centraux ont quant à elles eu l'effet d'une douche froide. Certes, le dernier mouvement de hausse des taux aux Etats-Unis n'a été que de 50 points de base, le taux directeur s'établissant désormais à 4,50%, mais le signal d'un taux terminal de l'ordre de 5% ou plus et surtout d'aucun mouvement de baisse à prévoir sur 2023 ont eu raison de l'optimisme des intervenants. Plus encore, le lendemain, la BCE a aussi annoncé une hausse de son taux directeur de 50 points de base qui s'établit désormais à 2%. Aussi, lors de la conférence de presse de Christine Lagarde, cette dernière a été d'une clarté limpide et a ainsi signifié que le mouvement de hausse des taux était loin d'être fini et que les marchés devaient s'attendre à un taux terminal supérieur ou égal à 3% pour la Zone euro.

En conséquence, les marchés actions ont eu des comportements disparates. En Europe, le Stoxx Europe 600 et l'Eurostoxx 50 terminent le mois sur des baisses supérieures à 3%, mais affichent finalement des reculs limités sur l'année, de l'ordre de -13.1% et -9,5% respectivement. Aux Etats-Unis, les indices SP 500 et Nasdaq chutent plus lourdement avec des baisses respectives supérieures à 6% et 9% sur le mois et comprises entre -18% et -33% sur l'année. Seuls les marchés émergents surnagent notamment grâce à la Chine pour le deuxième mois consécutif mais terminent l'année en baisse de 20% en dollar.

Sur le front obligataire, les emprunts d'Etats ont des comportements décevants, avec des taux à 10 ans en forte hausse et qui s'affichent à des niveaux inconnus depuis plus de 10 ans pour la France (3,11%), l'Allemagne (2,57%), l'Espagne (3,65%) et le Portugal (3,58%) tandis que l'Italie et la Grèce affichent des rendements supérieurs à 4,3% sur le même horizon de temps. Aux Etats-Unis, le 10 ans procure un rendement supérieur à 3,85%.

Enfin, l'Euro continue de remonter et vaut désormais près de 1,07 dollar. La monnaie unique n'aura finalement baissé « que de » 6% sur l'année.

Le fonds quant à lui perd environ 7%, pénalisé notamment par la baisse du dollar américain ainsi que celle des grandes sociétés de technologie américaines. Alphabet, Amazon, Apple et Salesforce lâchent en effet plus de 10% sur le mois, pénalisés par les perspectives de taux d'intérêts élevés pour une période relativement longue.

JANVIER 2023

Une nouvelle année qui démarre sur les chapeaux de roues ! Pour célébrer 2023, et probablement la fin de 2022, les marchés financiers ont affiché des rebonds historiques, soutenus par les discours accommodants des banquiers centraux et les statistiques d'inflation en nette amélioration.

Sur le plan politique, bien plus que la réouverture de la Chine ou la guerre en Ukraine, c'est véritablement le projet de loi sur la réforme des retraites qui a phagocyté l'actualité en France. Pourtant, sur le front de la guerre russo-ukrainienne, la décision allemande quant à la livraison de chars Leopold A2 a eu un effet boule de neige dans les pays membres de l'OTAN. La Pologne, la Finlande, le Danemark, les Pays-Bas, l'Espagne et la Norvège ont déclaré être prêts à envoyer eux aussi des chars de conception allemande sur le terrain des opérations. Les Etats-Unis, quant à eux, ont confirmé l'acheminement de chars Abrams, afin que les troupes de Volodymyr Zelensky puissent défendre l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Sur le plan économique et financier, les banquiers centraux ont adopté des tons disparates de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, les chiffres publiés mois après mois démontrent enfin le caractère transitoire de l'inflation. Ainsi, après avoir ralenti en décembre le rythme de hausse de son taux directeur à 50 points de base, la Réserve fédérale américaine s'apprête à ne le monter que de 25 bps le 1er février, signalant ainsi que la fin du cycle de normalisation des taux d'intérêt est proche. En

Europe, c'est toujours un ton ferme qui est employé par la BCE, mais cela est probablement dû au fait que l'institution de Francfort est en retard par rapport à son homologue américaine. Néanmoins, force est de constater que l'inflation décélère franchement sur le vieux continent, et que les prix des éléments volatils comme l'énergie et l'alimentation affichent de nettes baisses. Le contrat à terme sur le gaz naturel est en effet revenu au niveau qui prévalait avant le 24 février 2022, date du début du conflit en Ukraine.

En conséquence, les marchés actions ont affiché des performances très élevées en janvier. En Europe, le Stoxx 600 progresse de plus de 6.5% alors qu'aux Etats-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq Composite affichent des hausses mensuelles respectives supérieures à 6% et 10.5%. Par ailleurs, les valeurs technologiques et de croissance retrouvent les faveurs des investisseurs qui ont profité d'achats à bon compte à la suite de leur déroute l'année dernière.

Sur le front obligataire, les emprunts d'Etat ont également rebondi, les investisseurs profitant des taux d'intérêt record atteints en fin d'année dernière. C'est d'ailleurs aussi le cas du crédit catégorie investissement et à haut rendement, les indices représentatifs de ces classes d'actifs progressant chacun de plus de 2% en janvier.

Enfin, l'Euro continue de reprendre des couleurs et s'affiche désormais à près de 1,09 dollars.

Malgré cette faiblesse du dollar, le fonds quant à lui progresse de presque 8%, porté par les bons résultats de Netflix et le rebond des valeurs ayant le plus souffert en 2022, telles Disney, Meta et Amazon, qui s'adjugent toutes de plus de 20%.

Nous avons initié en janvier un investissement dans Air Liquide, membre d'un oligopole mondial sur la production de gaz et dont le titre se traite avec une décote de 25% par rapport à ses 2 seuls concurrents importants que sont Air Products et Linde.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 31 janvier 2023, le fonds a réalisé une performance de :

- -22,39% sur la part A
- -21,85% sur la part I

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

MYRIA + RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 JANVIER 2023**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **MYRIA + RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **31 janvier 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 6 avril 2023

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI', written over a horizontal line.

Mohamed BENNANI
Associé

BILAN ACTIF AU 31/01/2023 EN EUR

| | 31/01/2023 | 31/01/2022 |
|--|---------------------|---------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | 0,00 | 0,00 |
| DÉPÔTS | 0,00 | 0,00 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 5 519 093,56 | 6 812 476,59 |
| Actions et valeurs assimilées | 5 434 767,02 | 6 770 904,79 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 5 434 767,02 | 6 770 904,79 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Organismes de placement collectif | 0,00 | 0,00 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 84 326,54 | 41 571,80 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 84 326,54 | 41 571,80 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| CRÉANCES | 67 370,60 | 195 380,92 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 67 370,60 | 195 380,92 |
| COMPTES FINANCIERS | 171 752,91 | 109 193,08 |
| Liquidités | 171 752,91 | 109 193,08 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 5 758 217,07 | 7 117 050,59 |

BILAN PASSIF AU 31/01/2023 EN EUR

| | 31/01/2023 | 31/01/2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 6 231 104,49 | 7 213 401,57 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | -548 026,46 | -380 849,84 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | -43 433,49 | -71 938,86 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 5 639 644,54 | 6 760 612,87 |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i> | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 84 326,77 | 41 571,80 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 84 326,77 | 41 571,80 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 84 326,77 | 41 571,80 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| DETTES | 5 819,49 | 67 972,21 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 5 819,49 | 67 972,21 |
| COMPTES FINANCIERS | 28 426,27 | 246 893,71 |
| Concours bancaires courants | 28 426,27 | 246 893,71 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL DU PASSIF | 5 758 217,07 | 7 117 050,59 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/01/2023 EN EUR

| | 31/01/2023 | 31/01/2022 |
|---|--------------|--------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| EC EURUSD 0322 | 0,00 | 6 279 574,57 |
| EC EURUSD 0323 | 3 132 765,40 | 0,00 |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/01/2023 EN EUR

| | 31/01/2023 | 31/01/2022 |
|---|-------------------|-------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 2 889,53 | 9,25 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 26 511,23 | 31 178,24 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (1) | 29 400,76 | 31 187,49 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 3 508,85 | 5 663,45 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (2) | 3 508,85 | 5 663,45 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 25 891,91 | 25 524,04 |
| Autres produits (3) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 68 414,77 | 97 855,93 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | -42 522,86 | -72 331,89 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | -910,63 | 393,03 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | 0,00 | 0,00 |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | -43 433,49 | -71 938,86 |

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013300217 - Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I : Taux de frais maximum de 0,80 % TTC

FR0013300100 - Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A : Taux de frais maximum de 1,50 % TTC

- **Commission de surperformance :**

La commission de surperformance est calculée, sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes : 10% TTC au-delà d'une performance nette annualisée supérieure à 5% pour la part A et 5,70% pour la part I.

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts A et I avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 5% annualisée pour la part A et 5,70% pour la part I sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que les parts A et I (ci-après l' « Actif de référence »).

- En cas de sous-performance des parts A et I par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

La commission de surperformance est prélevée seulement si les conditions suivantes sont réunies :

- À compter de l'exercice ouvert le 1er février 2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Part(s) | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|---|------------------------------------|--|
| Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A | Capitalisation | Capitalisation |
| Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I | Capitalisation | Capitalisation |

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/01/2023 EN EUR

| | 31/01/2023 | 31/01/2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 6 760 612,87 | 6 292 384,46 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 442 149,74 | 640 872,11 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -115 250,58 | -659 984,53 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 416 172,93 | 568 083,77 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -486 139,58 | -481 213,33 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 88 075,48 | 120 013,54 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -737 144,80 | -613 004,03 |
| Frais de transactions | -7 002,48 | -5 958,00 |
| Différences de change | 195 112,92 | 411 956,18 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -1 000 317,44 | 595 949,19 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 462 228,43 | 1 462 545,87 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -1 462 545,87 | -866 596,68 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | 125 898,34 | -36 154,60 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 84 326,54 | -41 571,80 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 41 571,80 | 5 417,20 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -42 522,86 | -72 331,89 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 5 639 644,54 | 6 760 612,87 |

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|---|--------------|-------|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Change | 3 132 765,40 | 55,55 |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | 3 132 765,40 | 55,55 |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 0,00 | 0,00 |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|------------|------|
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 171 752,91 | 3,05 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 28 426,27 | 0,50 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 171 752,91 | 3,05 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 28 426,27 | 0,50 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 USD | | Devise 2 DKK | | Devise 3 CHF | | Devise N Autre(s) | |
|--|-----------------|-------|-----------------|------|-----------------|------|----------------------|------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 4 849 369,55 | 85,99 | 62 213,79 | 1,10 | 80 916,42 | 1,43 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| OPC | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 67 370,60 | 1,19 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 123 687,81 | 2,19 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 7,39 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 91,14 | 0,00 | 28 335,13 | 0,50 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 3 132 765,40 | 55,55 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 31/01/2023 |
|---------------------------------|----------------------------------|------------------|
| CRÉANCES | | |
| | Dépôts de garantie en espèces | 67 070,08 |
| | Coupons et dividendes en espèces | 300,52 |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 67 370,60 |
| DETTES | | |
| | Frais de gestion fixe | 5 819,49 |
| TOTAL DES DETTES | | 5 819,49 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | 61 551,11 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|---|------------|------------|
| Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 10,0300 | 8 772,34 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -107,2155 | -95 287,38 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -97,1855 | -86 515,04 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 1 118,2004 | |
| Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 570,0000 | 433 377,40 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -20,0000 | -19 963,20 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 550,0000 | 413 414,20 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 6 026,0000 | |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|---|------------|
| Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Part MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 31/01/2023 |
|--|------------|
| Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A | |
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 16 173,27 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,80 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |
| Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I | |
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 52 241,50 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,10 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 31/01/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 31/01/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 31/01/2023 |
|-----------------------------------|-----------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 31/01/2023 | 31/01/2022 |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -43 433,49 | -71 938,86 |
| Total | -43 433,49 | -71 938,86 |

| | 31/01/2023 | 31/01/2022 |
|--|-------------------|-------------------|
| Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -11 855,18 | -21 426,91 |
| Total | -11 855,18 | -21 426,91 |

| | 31/01/2023 | 31/01/2022 |
|--|-------------------|-------------------|
| Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -31 578,31 | -50 511,95 |
| Total | -31 578,31 | -50 511,95 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 31/01/2023 | 31/01/2022 |
|---|--------------------|--------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | -548 026,46 | -380 849,84 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | -548 026,46 | -380 849,84 |

| | 31/01/2023 | 31/01/2022 |
|--|-------------------|-------------------|
| Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -83 390,60 | -67 171,39 |
| Total | -83 390,60 | -67 171,39 |

| | 31/01/2023 | 31/01/2022 |
|--|--------------------|--------------------|
| Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -464 635,86 | -313 678,45 |
| Total | -464 635,86 | -313 678,45 |

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 31/01/2019 | 31/01/2020 | 29/01/2021 | 31/01/2022 | 31/01/2023 |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Actif net Global en EUR | 4 941 886,62 | 5 962 290,09 | 6 292 384,46 | 6 760 612,87 | 5 639 644,54 |
| Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A en EUR | | | | | |
| Actif net | 615 791,58 | 743 574,00 | 1 253 746,28 | 1 196 187,76 | 854 101,84 |
| Nombre de titres | 755,6686 | 834,0269 | 1 368,7773 | 1 215,3859 | 1 118,2004 |
| Valeur liquidative unitaire | 814,89 | 891,54 | 915,96 | 984,20 | 763,81 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -66,17 | -52,93 | -13,84 | -55,26 | -74,57 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 3,32 | -12,71 | -14,05 | -17,62 | -10,60 |
| Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I en EUR | | | | | |
| Actif net | 4 326 095,04 | 5 218 716,09 | 5 038 638,18 | 5 564 425,11 | 4 785 542,70 |
| Nombre de titres | 5 267,0000 | 5 767,0000 | 5 370,0000 | 5 476,0000 | 6 026,0000 |
| Valeur liquidative unitaire | 821,35 | 904,92 | 938,29 | 1 016,14 | 794,14 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -63,83 | -53,58 | -13,91 | -57,28 | -77,10 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 9,46 | -6,79 | -6,27 | -9,22 | -5,24 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|---------------------|--------------|
| Actions et valeurs assimilées | | | | |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| ALLEMAGNE | | | | |
| CTS EVENTIM AG | EUR | 1 550 | 99 665,00 | 1,77 |
| TOTAL ALLEMAGNE | | | 99 665,00 | 1,77 |
| DANEMARK | | | | |
| CHR.HANSEN HOLDING | DKK | 919 | 62 213,79 | 1,10 |
| TOTAL DANEMARK | | | 62 213,79 | 1,10 |
| ETATS-UNIS | | | | |
| ACTIVISION BLIZZARD | USD | 4 454 | 313 876,75 | 5,56 |
| ADOBE INC | USD | 375 | 127 815,10 | 2,27 |
| ALPHABET- A | USD | 3 170 | 288 364,82 | 5,12 |
| AMAZON.COM INC | USD | 2 100 | 199 321,71 | 3,54 |
| APPLE INC | USD | 373 | 49 533,08 | 0,87 |
| BANK OF AMERICA CORP | USD | 2 232 | 72 883,31 | 1,29 |
| BERKSHIRE HATHAWAY CL.B | USD | 1 072 | 307 348,43 | 5,45 |
| BOOKING HOLDINGS INC | USD | 127 | 284 506,65 | 5,04 |
| BRIGHTHOUSE FINANCIAL-REGISTERED SHARE | USD | 2 055 | 106 423,86 | 1,88 |
| CHEVRONTEXACO CORP | USD | 150 | 24 023,74 | 0,43 |
| COPART | USD | 864 | 52 966,77 | 0,94 |
| COSTCO WHOLESALE CORP | USD | 105 | 49 394,60 | 0,87 |
| COUPANG INC | USD | 3 100 | 48 188,30 | 0,86 |
| DANAHER CORP | USD | 214 | 52 070,61 | 0,93 |
| ELEVANCE HEALTH INC | USD | 450 | 207 073,31 | 3,67 |
| EQT | USD | 639 | 19 213,23 | 0,35 |
| INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP | USD | 1 850 | 183 118,59 | 3,24 |
| JPMORGAN CHASE & CO | USD | 680 | 87 591,74 | 1,55 |
| LIBERTY BROADBAND CORP | USD | 1 296 | 107 086,54 | 1,90 |
| MASTERCARD INC | USD | 571 | 194 756,43 | 3,45 |
| Meta Platforms - A | USD | 1 264 | 173 299,05 | 3,07 |
| MICROSOFT CORP | USD | 1 255 | 286 228,48 | 5,08 |
| MOODY'S CORP | USD | 729 | 216 542,96 | 3,84 |
| NETFLIX INC | USD | 494 | 160 882,46 | 2,85 |
| OCCIDENTAL PETRLM COM | USD | 384 | 22 897,57 | 0,41 |
| OTIS WORLDWIDE CORP-WI | USD | 1 500 | 113 519,86 | 2,01 |
| SALESFORCE INC | USD | 850 | 131 401,68 | 2,33 |
| SP GLOBAL | USD | 90 | 31 056,65 | 0,55 |
| THE WALT DISNEY | USD | 1 708 | 170 540,63 | 3,02 |
| UNITEDHEALTH GROUP INC | USD | 227 | 104 289,84 | 1,85 |
| VISA INC CLASS A | USD | 950 | 201 278,82 | 3,57 |
| WYNDHAM HOTELS & RESORTS INC | USD | 3 056 | 218 002,45 | 3,87 |
| ZOETIS INC | USD | 376 | 57 267,72 | 1,02 |
| TOTAL ETATS-UNIS | | | 4 662 765,74 | 82,68 |
| FRANCE | | | | |
| AIR LIQUIDE | EUR | 400 | 58 424,00 | 1,04 |
| EIFFAGE | EUR | 1 250 | 122 450,00 | 2,17 |
| PERNOD RICARD | EUR | 569 | 108 053,10 | 1,91 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|---------------------|---------------|
| TOTALENERGIES SE | EUR | 942 | 53 675,16 | 0,95 |
| TOTAL FRANCE | | | 342 602,26 | 6,07 |
| ILES CAIMANS | | | | |
| JD.COM INC-ADR | USD | 2 162 | 118 451,85 | 2,10 |
| PAGSEGURO DIGITAL LTD-CL A | USD | 7 339 | 68 151,96 | 1,21 |
| TOTAL ILES CAIMANS | | | 186 603,81 | 3,31 |
| SUISSE | | | | |
| NESTLE NOM. | CHF | 723 | 80 916,42 | 1,44 |
| TOTAL SUISSE | | | 80 916,42 | 1,44 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 5 434 767,02 | 96,37 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées | | | 5 434 767,02 | 96,37 |
| Instruments financier à terme | | | | |
| Engagements à terme fermes | | | | |
| Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | | |
| EC EURUSD 0323 | USD | 25 | 84 326,54 | 1,49 |
| TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | 84 326,54 | 1,49 |
| TOTAL Engagements à terme fermes | | | 84 326,54 | 1,49 |
| TOTAL Instruments financier à terme | | | 84 326,54 | 1,49 |
| Appel de marge | | | | |
| APPEL MARGE CACEIS | USD | -91 625,25 | -84 326,77 | -1,49 |
| TOTAL Appel de marge | | | -84 326,77 | -1,49 |
| Créances | | | 67 370,60 | 1,19 |
| Dettes | | | -5 819,49 | -0,10 |
| Comptes financiers | | | 143 326,64 | 2,54 |
| Actif net | | | 5 639 644,54 | 100,00 |

| | | | |
|---|-----|------------|--------|
| Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I | EUR | 6 026,0000 | 794,14 |
| Parts MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A | EUR | 1 118,2004 | 763,81 |